

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL.

Un Peuple – Un But – Une Foi.

.....

HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LE PRESIDENT

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Par décret n^o 2020-1676 du 1er septembre 2020, le Président de la République a autorisé le Haut Conseil des collectivités territoriales (HCCT) à tenir sa deuxième session ordinaire de l'année 2020. L'ouverture de ladite session est fixée au lundi 21 septembre 2020 à 16 heures au siège de l'institution.

Le thème retenu pour cette session est : **financement et fiscalité des collectivités territoriales à l'épreuve de la Covid-19.**

En vue de respecter les recommandations des autorités sanitaires, dans ce contexte de pandémie de Covid-19, les travaux se feront par visio-conférence pour assurer la participation des Hauts Conseillers.

La clôture de la session est prévue au plus tard le 19 octobre 2020.

Fait à Dakar, le

Madame le Président du HCCT